



Partenaires officiels



Fiche d'information - 8 au 11 octobre 2025, Montréal

PÉRIODE D'INSCRIPTION

DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

En ligne sur www.selectionsmondiales.ca sous l'onglet «INSCRIPTION»

FRAIS UNIQUE D'INSCRIPTION PAR PRODUIT

269\$ CAD INCLUANT LES TAXES CANADIENNES

Les taxes canadiennes, Fédérale et Provinciale, de 14,975% sont incluses dans le prix affiché. Tous les participants devront payer les taxes puisque la loi fédérale canadienne l'exige, considérant que le concours se déroule en sol canadien.

INSCRIPTION EN CINQ ÉTAPES FACILES

1 - CRÉER UN COMPTE SUR LE SITE WEB

S'il s'agit de la première fois que vous inscrivez un vin au concours, vous devez créer un compte sur notre site Web au www.selectionsmondiales.ca.

2 - INSCRIRE UN VIN

Utilisez l'onglet «INSCRIPTION». Veuillez choisir la catégorie du vin à inscrire et cliquer sur «Ajouter un vin». Complétez ensuite tous les champs demandés. Cliquez sur «Ajouter le vin». Votre vin sera inscrit dans le panier d'achats. Pour ajouter un autre vin, vous devez répéter le même processus.

3 - EXPÉDIER VOS ÉCHANTILLONS AU CONCOURS SÉLECTIONS MONDIALES DES VINS CANADA

Pour l'édition 2025, vous pouvez commander et payer l'expédition de vos échantillons directement sur le site, dans votre panier d'achats. En collaboration avec Eurofret, qui vous offre des forfaits d'expédition exclusifs très compétitifs, vos échantillons seront pris en charge selon le mode porte à porte pour le concours SMV et seront livrés à notre entrepôt de Montréal pour validation et préparation pour le concours. Si votre pays ne figure pas dans la liste déroulante ou si la quantité d'échantillons offerts ne correspond pas à votre registre, SVP veuillez nous écrire à info@smvcanada.ca.

4 - PAYER LES FRAIS DE DOUANE

Les frais de douanes sont obligatoires pour chaque producteur qui s'inscrit à notre concours. Pour ce faire, vous devez ajouter un frais de douanes à votre panier d'achats. Notez que vous devez inscrire un seul droit de douane par producteur. Que vous ayez un ou plusieurs produits, un seul droit de douane suffit par producteur. Nous vous recommandons fortement d'ajouter ce service à votre inscription et de payer les frais de douanes à ce moment pour éviter des délais à la douane. Si vos vins arrivent à la douane canadienne et que vous n'avez pas payé les frais de douanes, vos échantillons seront bloqués jusqu'au moment où vous ferez le paiement.

EXCEPTION: Veuillez noter que les producteurs dont les vins inscrits au concours sont déjà en sol canadien ne doivent pas payer les frais de douanes (producteurs canadiens, producteurs internationaux dont les produits sont au Canada (importation privé, agent au Canada)).

5 – MODALITÉS DE PAIEMENT

Par carte de crédit sur notre site web www.selectionsmondiales.ca, lors de l'inscription en ligne. Nous acceptons toutes les cartes de crédit et cartes bancaires (débit) via Stripe. Veuillez vous assurer de procéder à toutes les modifications nécessaires concernant votre inscription AVANT de cliquer sur le bouton «Payer».

ATTENTION: Une fois cette option choisie, vous ne pourrez pas retourner en arrière, ni modifier votre inscription au concours. Il n'y a pas de remboursement. Nous vous encourageons fortement à faire votre paiement en ligne par carte bancaire ou carte de crédit. Si vous êtes dans l'impossibilité de faire votre paiement en ligne, veuillez adresser votre courriel à info@smvcanada.ca.

ÉDITION 2025 EXPÉDITION / RÉCEPTION DES ÉCHANTILLONS À NOTRE ENTREPÔT DE MONTRÉAL

POUR LES PRODUCTEURS CANADIENS, LES PRODUCTEURS QUI ONT UN AGENT PROMOTIONNEL AU CANADA ET LES PRODUCTEURS QUI DÉSIRENT UTILISER LEUR PROPRE MOYEN DE TRANSPORT.

Si vous décidez d'envoyer vos échantillons par un transporteur différent de Eurofret (voir nos tarifs très compétitifs offerts en exclusivité aux participants de Sélections Mondiales des Vins), veuillez nous faire parvenir vos échantillons en respectant les indications suivantes :

IMPORTANT! Au Canada, il est illégal d'envoyer des boissons alcooliques par la poste. Les vins seront détruits par Postes Canada.

Les conditions d'expédition pour les envois par courrier express tel que FedEx, DHL ou UPS, sont «DAP Québec – Dédouanement non inclus». Le dédouanement des vins au Québec est assuré par Eurofret Canada. Veuillez noter que des frais de courtage de 70\$ CAD (taxes incluses) devront être payés par le producteur.

- Faites-nous parvenir **2 bouteilles** pour chaque produit inscrit
- Envoyez-nous le colis (à vos frais) à :
 - Concours international Sélections Mondiales des Vins
 - a/s Réception
 - 6500 autoroute Transcanadienne, bureau 140
 - Saint-Laurent, Québec, Canada, H4T 1X4
 - Tél. : +1 514 814 3591
- **Vous devez envoyer par courriel à francine@smvcanada.ca:**
 - Le rapport d'analyse de chaque vin inscrit;
 - La fiche technique de chaque saké inscrit.

LES ÉCHANTILLONS DEVRONT ÊTRE EXPÉDIÉS DANS DES CAISSES AVEC LA MENTION «Sélections Mondiales des Vins 2025» et devront contenir les éléments suivants:

- une copie du (des) formulaire(s) d'inscription dûment rempli(s) en ligne et imprimé(s);
- une facture pro forma incluant les informations suivantes :
 - les coordonnées complètes du producteur;
 - les coordonnées complètes de Sélections Mondiales des Vins Canada;
 - le nom du produit;
 - sa couleur;
 - son pourcentage (%) d'alcool;
 - le format de la bouteille (750 ml ou 1 Litre);
 - le nombre d'échantillons par produit (2);
 - le prix ex-chais, net et sans commission;
 - la valeur totale en \$ CAD, en \$ USD ou EUR;
 - la devise en \$ CAD, en \$ USD ou en EUR;
 - le pays d'origine du vin.
 - SVP, veuillez préciser «Échantillons pour compétition – Valeur pour douane seulement».
 - **IMPORTANT:** Les factures pro-forma avec des vins à 1 CAD, 1 USD et 1 EUR ne seront pas acceptées.

Sélections Mondiales des Vins n'assume aucune responsabilité pour les vins endommagés ou perdus durant le transport, mal adressés ou reçus après la date limite.

Réception des échantillons jusqu'au 15 septembre 2025. Prévoyez le temps nécessaire pour que vos échantillons arrivent dans notre entrepôt de Montréal (Saint-Laurent) au plus tard à cette date.